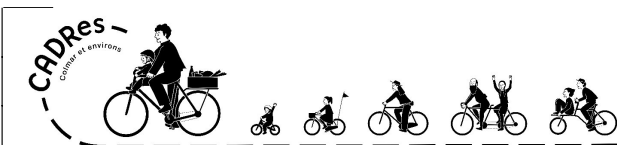


RIDA - commission voirie

Dernière mise à jour : 02/09/2026

Relevé des Informations, Décisions & Actions Suivi des demandes du CADRes par la ville de Colmar

N°	Date	Localisation	Description de la demande	Réponses de la ville	Commentaires	Statut
26-17	24/06/2026	Ensemble de l'agglomération de Colmar	Dans le cadres de l'enquete publique relative au plan de mobilité de l'agglomération 2026-2036, le CADRes salue le travail engagé et les propositions qui y sont présentée. Cependant, le CADRes estime que le niveau d'ambition en matière des mobilités actives est beaucoup trop faible (marche de 17 à 18% et vélos de 10 à 12% entre 2012 et 2036 soit 24 ans). Le CADRes demande de revoir significativement cette ambition de que des objectifs intermédiaires avec mesures réelles soit mis en oeuvre.	En attente du positionnement politique de l'agglomération		En attente
26-16	23/06/2026	Rue Gambetta (travaux de réaménagement)	Demande de mise en sens unique de la rue, avec créatin d'un contre-sens cycliste.	Concertation en cours la ville estime que la classification en zone 30 est suffisante pour apaiser le trafic.	Le cadres estime que ces travaux ne vont pas dans le sens de l'article L228-2 du code de l'environnement. En attente de la proposition de l'aménagement définitif suite à la concertation.	En attente
26-15	19/06/2026	Pôle Médiaculture Edmond Gerrer (PMC)	Demande de reprise de la communication en faveur de mobilités cycles suite à la réouverture de la tour Sud. Demande de mise en place d'un jalonnement de circulation visible et efficace vers le parking vélo "secret".	La communication a été corrigée sur le site internet	En attente de la signalisation et du jalonnement vers le parking Cycle de la tour	En attente
26-14	09/06/2026	Consultation "Plan de mobilité de la Ville et de l'agglomération"	L'objectif d'évolution de la part modale cycle de ce document est trop minimaliste : 10 à 12 % à l'horizon 2036	09/06/2026 : La ville se renseigne pour savoir d'où vient cet objectif.	Action par la Ville	En cours
26-13	09/06/2026	Rue Scherersbrunnweg (portion comprise entre le secteur du Chemin Unterer Traenkweg / Chemin Lauchweg et celui du Chemin de Sainte-Croix)	Demande de création de passages piétons sécurisés, de renforcement de la signalisation de la zone 30 (voir 20 sur certains secteurs) et de transformation de la rue Scherersbrunnweg en vélorue	09/06/2026 : La ville demande au CADRes de proposer des localisation pour les passage piétons	Le CaDRes a transmis des propositions de mise en oeuvre de passage piéton le 17/06/2026. la ville estime que le seul carrefour qui présente un intérêt est celui avec le Lauch-Werb (voie verte). Un plan est proposé, le CADRes doit se prononcer.	En cours
26-12	09/06/2026	Avenue de la république, zone concernée par la rénovation de chaussée été 2026	Dans le cadres de ces travaux de reprise de la chaussée, le CADRes demande un aménagement cyclable identifié et la création de passages piétons supplémentaires, notamment face à la poste.	09/06/2026 : La ville indique qu'il n'y aura pas d'aménagement cyclable piéton sur République, car les travaux programmés sont des travaux d'entretien de la chaussée et pas de réaménagement complet. Les services expliquent qu'il n'est pas prévu d'ajouter des passages piétons sans feu car cela serait trop dangereux.		Refusée
26-11	09/06/2026	Général - Réseau Vélo Express (REV)	Le CADRes propose à la ville de lancer une demarche de programmation pluriannuelle de developpement du REV-Colmar, en proposant une série d'axes structurants continus avec priorité aux cycles.	09/06/2026 : La ville se prononcera sur ce point. Pour l'heure les travaux d'aménagement cyclable se limite aux zones mises en travaux.	Le CADRes prefererait qu'une politique volotariste de developpement globale structurée soit adoptée. Le CADRes reste à la disposition de la ville pour reflexion sur le developpement du REV-C.	En attente
26-10	12/05/2026	Avenue Foch (travaux de réaménagement)	Demande de modification de la piste cyclable au niveau du rond-point et traversée de la rue Kennedy. Demande de création d'une voie cyclable séparée de la circulation piétonne dans le sens Clemenceau-Poincaré. Demande de redimensionnement du SAS Vélo au feu.	09/06/2026 : La ville intègre les demande au niveau du rond-point et du sas vélo (passage à 5m). La piste cyclable au niveau du troitoir sera séparée par une bande de pavé.	9/06/2026 : En complément le CADRes demande de modifié le CedeZ-passage voiture sur Kennedy pour faciliter le passage des cycles.	En attente travaux
26-09	23/04/2026	Rue du Logelbach (travaux de réaménagement)	Proposition par le CADRes de mise en oeuvre d'un dispositif de ralentissement central continu sur les sections à double-sens. Mise en oeuvre d'aménagement de type Vélorue avec signalisation adaptée.	11/05/2026 : La solution définitive arrêtée par la ville, intègre la demande du CADRes, avec un aménagement expérimental de type "Vélorue" avec mise en oeuvre de bandes centrales discontinues en resine gravillonnée.	09/06/2026 : Le CADRes demande que les pictos "Vélorue" soient positionnés dans l'axe de la bande de roulement et qu'ils soient plus nombreux : La ville intègre cette demande.	En attente travaux
26-08	13/04/2026	Route de Neuf-Brisach (travaux de réaménagement)	Demande de séparation entre piste cyclable et cheminement piétons. Demande de mise en place de cedeZ-passage voiture au niveau des rond-point pour passage prioritaire des cycles	13/04/2026 : La piste cyclable au niveau du troitoir sera séparée par une bande de pavé. Pas de priorité cycle acceptée car trafic voitures important.		En attente travaux
26-07	13/04/2026	Rue Ampère (travaux de réaménagement)	Demande de marquage au sol : Cycliste et chevrons	13/04/2026 : La ville note la demande		En attente travaux
26-06	26/03/2026	Rue Stanislas (entre l'Avenue de Gaulle et Fourrage)	Le CADRes demande que les travaux respectent l'article L228-2, avec création d'aménagements cyclables bi-directionnels sur le tronçon entre le pont De Gaule et la piste cyclable du Boulevard du Champs de Mars et avec plus de place aux aménagements cyclables.	15/04/2026 : La solution définitive arrêtée par la ville, intègre en partie importante les demandes du CADRes, avec un aménagement cyclable complet sur toute la rue Stanislas.		En attente travaux



RIDA - commission voirie

Dernière mise à jour : 02/09/2026

Relevé des Informations, Décisions & Actions Suivi des demandes du CADRes par la ville de Colmar

N°	Date	Localisation	Description de la demande	Réponses de la ville	Commentaires	Statut
26-05	20/01/2026	Route de Bâle	Le CADRes demande la matérialisation avec picto Cycliste sur la bande latérale	20/01/2026 : La bande dérasée n'est pas une piste cyclable donc pas de picto vélo au sol et probablement pas d'entretien (la ville précise que ce secteur est sous responsabilité CEA)		Refusée
26-04	20/01/2026	Chemin de la Brig, passage écluse à l'Est de la nouvelle passerelle confluence	Le CADRes demande que la priorité soit donnée au cyclistes et piétons sur ce passage, par la mise en œuvre de STOP voiture ou à défaut de CEDEZ-PASSAGE voiture.	20/01/2026 : la ville ecarte la demande 09/06/2026 : Le CADRes redemande que ce point soit étudié	09/06/2026 : Ce point sera proposé en commission Circulation le 7/07/2026	à suivre
26-03	20/01/2026	place du saumon => rue thann => place Hasslinger	Le CADRes demande la prologation du concept de Vélorues sur cet axe de contournement nord, comme réalisé rues des Ancêtres et Roesselmann	09/06/2026 : la ville ne souhaite pas développer de nouvelle velorue au motif que la définition graphique des pictogrammes et des signalisations verticales n'est pas réglementée en France	Cette position est jugée décevante par le CADRes, d'autant que ne nombreuses villes et collectivités en France développent ce concept (Mulhouse, St Louis, Strasbourg, Paris, Lille, Lyon, Nantes, etc ...)	Refusée et à suivre
26-02	20/01/2026	Rues Messimy, Bartholdi (axe Ouest - Est au sud de l'hypercentre)	Le CADRes demande que cet axe très passant (automobilistes by-passant l'axe Clemenceau-Poincaré) fasse à minima l'objet d'un traitement en vélorue sur toute sa longueur. En complément le CADRes propose une alternance des sens uniques sur ces rues pour privilégier le trafic local résidentiel.	09/06/2026 : la ville ne souhaite pas développer de nouvelle velorue au motif que la définition graphique des pictogrammes et des signalisations verticales n'est pas réglementée en France	Cette position est jugée décevante par le CADRes, d'autant que ne nombreuses villes et collectivités en France développent ce concept (Mulhouse, St Louis, Strasbourg, Paris, Lille, Lyon, Nantes, etc ...). A rediscuter lors de la commission Voirie du 20 octobre 2026, suite à proposition de Madame Schwob	Refusée et à suivre
26-01	12/01/2026	Rue Georges Lash (accès Est à la Gare SNCF)	Le CADRes demande que ce point noir fasse l'objet d'une étude d'intégration des mobilités actives (pas de pistes cyclables dans le sens Ouest=>Est et connexion avec la gare inexistante pour les cycles et dangereuse.	20/01/2026 : les abords de la gare sont un point noir connu. Un projet sera certainement à étudier pour améliorer ce carrefour et la circulation aux abords de la Gare. A voir si cela devient une priorité avec le nouveau mandat.		En attente et à suivre
25-01	14/10/2025	Rue du Florimont (accès Ouest à la Gare SNCF)	Le CADRes demande à ce que la piste cyclable, qui débouche dangereusement sur la route suite aux travaux de rue de Turckheim, soit sécurisée	20/01/2026 : rien n'est prévu pour l'instant par la ville.	à minima c'est une insertion progressive des cyclistes sur la route qui est nécessaire. En attendant, et afin d'éviter un accident, prévoir un panneau « fin de piste cyclable »	Refusée et à suivre
24-03	03/12/2024	Rue Roesselmann / rue des Ancêtres	Le CADRes Propose à la ville de faire un test de Velorue sur cet axe sans aménagement cyclable dans le sens de la circulation	3/12/2025 : La ville accepte de faire ce test	Mis en place le 10/12/2024 => test concluant : traversée golbéry à améliorer Nov 2025 => Marquage sur la traversée Golbéry fait => Concluant Nov 2025 => mise en œuvre velorue Rue des Ancêtres => Concluant	Réalisé
24-02	03/12/2024	Rue de Selestat (coté place du saumon)	Le CADRes demande la mise en œuvre d'une vidéo verbalisation car de nombreux usager des commerces de restauration rapides occupent les pistes cyclables.	3/12/2025 : La ville accepte de faire ce test	Nov 2025 => Mise en route de la Caméra => le principe est très efficace, avec une réduction très importante des stationnements sur les bandes cyclables.	Réalisé
24-01	20/09/2024	Rue de Herlisheim (entre Biopole vers le rond point des Noyers à Eguisheim)	Le CADRes demande la reprise des enrobés sur le secteur communal de Colmar (680 m)	09/06/2026 : pas de date annoncée, peut-être 2027 Réponse attendue après validation des programmes en septembre 2026	Demande rappelée par le CADRes le 14/10/2025, le 20/01/2026, le 9/06/2026 ...	En attente